Image not found or type unknown

Conditions remplies pour prime de carriere?mais refus de payer

Par **soso82**, le **28/04/2012** à **16:46**

Bonjour, j'ai travaillé dans le btp est adheré plus de 10 ans a Pro btp et jai été licencié puis jai retrouvé un travail ou j'ai travaillé 1an avant d'etre licencié sans indemnité de licenciement !je suis resté au chomage depuis cette periode jusqu'a aujourdh'hui!
voila le lien pour beneficier de la prime de carriere est ce que je remplis les conditions ou pas en terminant par une periode de chomage?
car ils me disent que je ne rempli pas les conditions donc j'aimerais comprendre si oui ou non je remplis les conditions???voici les liens

http://www.probtp.com/probtp/web/node1_5262/ai-je-droit-a-une-indemnite-de-fin-de-carriere

http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=8B2140AF58E94E00A2D0D2C1437FEE0C.tpdjo

merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés